

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Nouvelle entente de partenariat au bénéfice du communautaire**

**Beaupré, le 25 avril 2017** – Bénévoles d'Expertise (BE) et Développement Côte-de-Beaupré sont fiers d'annoncer la signature d'une nouvelle entente de partenariat pour bonifier l'offre de services aux organismes communautaires à vocation sociale. D'une durée d'un an, cette entente consiste à un investissement de 2 000 \$ à la signature et de 500 \$ octroyés après 10 h de transfert de compétences dans un jumelage. La somme totale dégagée devrait être de 4 000 \$.

L'entente vise à soutenir les gestionnaires et administrateurs de nos organismes communautaires en mettant à leur disposition des bénévoles experts capables de les accompagner dans la gestion de leurs défis organisationnels.

« Ce qui distingue Bénévoles d'Expertise dans son offre de service est la personnalisation des jumelages. Grâce à cette entente, les coordonnatrices pourront se déplacer sur le territoire et rencontrer les gestionnaires d'organismes. Ces échanges permettront de bien cibler les besoins et d'être au parfum de la situation de chacun. Un partenariat gagnant qui assure notre déploiement sur le territoire, mais qui garantit surtout une qualité de service que nous priorisons », indique M. François Giroux, président du conseil d'administration de Bénévoles d'Expertise.

Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, se réjouit de cette nouvelle entente de partenariat. « Nous sommes fiers de collaborer avec Bénévoles d'Expertise. Notre investissement permettra à BE de déployer ses services sur notre territoire. Les organismes communautaires de la Côte-de-Beaupré pourront être soutenus, accompagnés et appuyés par des bénévoles experts d'expérience ce qui favorisera le transfert de compétences par des jumelages personnalisés » précise M. Robitaille.

### **Bénévoles d'Expertise**

Bénévoles d'Expertise a pour mission d'offrir un service de jumelage gratuit et personnalisé entre un organisme communautaire à vocation sociale, des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, et des bénévoles experts qui ont pour mandat de soutenir les administrateurs et les personnes à la coordination et à la direction dans leurs responsabilités respectives en matière de gestion, de planification et de gouvernance.



Quand l'expertise trouve un lieu d'engagement



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

### **Semaine de l'action bénévole**

Cette annonce a été réalisée durant la Semaine de l'action bénévole qui se déroule jusqu'au 29 avril prochain. Cette Semaine, sous la thématique « Bénévoles : créateurs de richesses », permet de remercier, sensibiliser, recruter, reconnaître les bénévoles et à promouvoir le bénévolat.

- 30 -

**Source et informations :**

Nancy St-Pierre, directrice générale  
Bénévoles d'Expertise  
418 914-5589

Bernard Paré, directeur général  
Développement Côte-de-Beaupré (CLD)  
418 827-5256, poste 201